

## Question écrite au gouvernement

M<sup>me</sup> **Éliane TEVAHITUA**

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

Membre de la commission de la santé, du travail et de l'emploi

Taraho'i, le 30 novembre 2020.

N° 243/2020/GTH/CAB/ET/et

À

**M. Jacques RAYNAL**

**Ministre de la santé, en charge de la prévention (MSP)**

**Objet :** Vaccination de la population polynésienne contre la COVID 19

**Monsieur le ministre, ia ora na,**

Lors de votre interview sur Radio Polynésie première le mardi 24 novembre dernier, vous annonciez à juste titre que la vaccination sera la meilleure solution pour rompre les chaînes de transmission de la COVID 19 et arrêter cette pandémie. À cette occasion, vous indiquiez que la Polynésie ne recevra les premiers vaccins contre la COVID 19 qu'à la fin du premier semestre 2021 tandis qu'en France métropolitaine, la campagne de vaccination sera lancée dès le mois de janvier avec un retour à une vie normale attendu au printemps.

**Or, la vaccination massive et précoce des polynésiens en même temps que leurs compatriotes métropolitains dès janvier 2021** est vitale afin de mettre un terme aux statistiques de morbidité et de décès par habitant lié à la COVID de la Polynésie parmi les plus élevés du monde, sans compter les séquelles invalidantes à long terme de ceux qui par chance en réchappent.

**Cette vaccination massive et précoce des polynésiens dès janvier 2021** est également vitale pour la relance de notre industrie touristique parce que les touristes au pouvoir d'achat le plus élevé se recrutent principalement dans la tranche d'âge des 60 - 85 ans ; tranche d'âge où la mortalité imputable à la COVID est estimée **1000 fois plus élevées** que chez les plus jeunes. Ce risque sanitaire majeur constitue un facteur rédhibitoire dans leur choix d'une destination de vacances. S'ils ont le choix entre Fidji, ou la Nouvelle-Calédonie, ou la Nouvelle-Zélande, non covidés, où les populations auront été immédiatement vaccinées, et la Polynésie en fin d'épidémie avec une population non ou mal vaccinée, leur choix sera vite fait.

Par conséquent, seule une vaccination précoce et massive de la population polynésienne permettra de garantir dès avril- mai 2021 que notre destination ne présente plus aucun risque pour nos visiteurs. **Les pays qui auront compris l'intérêt de vacciner massivement et précocement toute leur population sortiront plus vite que les autres de cette crise sanitaire, sociale et économique sans égale.**

Partant de ces constats, mes questions sont les suivantes :

**1) Au lieu d'une vaccination tardive au second semestre 2021, votre gouvernement aura -t-il l'audace et le courage d'intervenir avec force auprès des plus hautes instances de l'État afin que les polynésiens soient prioritaires dans la campagne nationale de vaccination contre la COVID 19 autant que leurs compatriotes de l'hexagone ? Ou devrais-je me résoudre à croire que la Polynésie sera la dernière roue du carrosse de la solidarité nationale ?**

**2) L'État français supportera-t-il financièrement les coûts d'acquisition, d'acheminement, de conservation et d'inoculation des vaccins aux polynésiens ou le gouvernement polynésien devra-t-il supporter une nouvelle fois la prise en charge des conséquences exogènes de cette pandémie de la COVID 19 ?**

D'avance, M. le ministre, je vous remercie du soin que vous prendrez à me répondre. **Maururu.**



**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**